



Bruxelles, le 25 février 2022  
(OR. fr)

6517/22

PE-QE 16

#### NOTE POINT "I"

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents
Objet:	<b>Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises au Conseil par des membres du Parlement européen</b> – Examen par le Coreper

---

Le Comité des représentants permanents est invité à examiner les projets de réponses aux questions avec demande de réponse écrite figurant dans les documents énumérés à l'annexe de la présente note.

En application de l'article 12, paragraphe 2, point a), du règlement intérieur du Conseil, la présidence a l'intention de proposer de recourir à la "procédure de silence" pour l'adoption des textes des réponses aux questions avec demande de réponse écrite susmentionnées.

**Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises au Conseil par des membres du Parlement européen**

- a) E-004914/2021 - Manon Aubry (The Left), José Gusmão (The Left), Martin Schirdewan (The Left)  
Révision de la liste de l'Union des pays et territoires non coopératifs au regard du scandale des Pandora Papers  
5881/22 PE-QE 12
- b) E-005624/2021 - Jean-Paul Garraud (ID)  
Exigences sanitaires pour les médias qui désirent assister aux réunions du Conseil européen  
5906/22 PE-QE 13
-